

LE PROGRAMME DE L'ABC DE CLAVY-WARBY

Sur les trois années du programme, 8 animations ont été proposées au grand public :

• Sorties nature

À la découverte des oiseaux de nos jardins, inventaire participatif des papillons de jour et la Nuit de la Chauve-souris



• Ateliers bricolage

Construction d'hôtels à insectes, de nichoirs à oiseaux et de gîtes à chauves-souris

Des tunnels à empreintes ont été construits par des habitants du village pour connaître les petits mammifères de leurs jardins.



La commune a souhaité participer à recréer la Trame Verte et Bleue sur son territoire :

• Création de haies bocagères

Une quinzaine de bénévoles ont participé à la plantation de 75 plants d'arbustes et d'arbres (utilisation de 12 essences locales)

• Aménagements artificiels

La commune de Clavy-Warby a installé des nichoirs à oiseaux et des hôtels à insectes sur son territoire afin d'offrir le gîte à la petite faune locale.



01
Amélioration des connaissances sur la biodiversité et mise à jour de la Trame Verte et Bleue

02

Sensibiliser et mobiliser les acteurs locaux en faveur de la préservation de la biodiversité

03

Créer des aménagements en faveur de la biodiversité locale

04

Rédaction du diagnostic écologique et des préconisations



@Pascal CHABOT

Castor d'Europe

Sérotine commune

@Kevin LE CHÉLIN

Quelques espèces patrimoniales de Clavy-Warby



@Luc BIZART

Cuivré des marais

Cincle plongeur

@Nicolas DELPOYTE

Les inventaires naturalistes permettent de recenser les espèces. Sur Clavy-Warby, 5 groupes faunistiques ont été inventoriés :

- Oiseaux → 63 espèces
- Chauves-souris → 6 espèces
- Papillons de jour → 35 espèces
- Libellules et Demoiselles → 11 espèces
- Mammifères → 11 espèces

126 espèces en 2022

La Trame Verte et Bleue est constituée de corridors écologiques (haies, alignements d'arbres, réseaux de mares, etc.) qui relient des réservoirs de biodiversité et permettent le déplacement de la faune sauvage.

Le diagnostic écologique repose sur les résultats des inventaires naturalistes et la mise à jour de la Trame Verte et Bleue. Ce diagnostic établit un état des lieux de la biodiversité et des zones à enjeux sur la commune. Des préconisations sont associées afin d'offrir aux élus communaux, ainsi qu'aux habitants, des pistes d'actions pour préserver la biodiversité.

ACTIONS INDIVIDUELLES

Chacun peu agir à son échelle afin de préserver la biodiversité locale !

Les arbres et les haies

- Utiliser des essences locales - les essences ornementales pouvant être envahissantes et non adaptées aux espèces locales
- Pas de taille entre le 15 mars et le 16 août : période de reproduction des oiseaux et autres espèces
- Maintenir le bois mort au sol ou sur pied et les vieux arbres à cavités

Gestion raisonnée de son jardin

- Utiliser de préférence des espèces végétales locales
- Diminuer la fréquence de tonte et augmenter la hauteur de coupe (environ 15 centimètres)
- Dans la mesure du possible, laisser des microhabitats de type murets, tas de bois, briques au sol, jachères mellifères, etc.
- Différencier son entretien en fonction des zones - potager, zone tondu, zone avec peu d'entretien (fauche tardive, une ou deux fois par an), zone sans entretien (fond de jardin)
- Ne pas utiliser de produits phytosanitaires

Lutter contre les espèces exotiques envahissantes

- Utiliser le peu possible des espèces végétales ornementales qui peuvent devenir potentiellement envahissantes (Bambou, Renouée du Japon, etc.) ou transporter des espèces animales potentiellement envahissantes (vers plats, chenilles de papillons, etc.)
- Ne pas relâcher dans la nature des espèces dites "domestiquées" ou d'aquariophilie-terrariophilie - ces espèces peuvent devenir envahissantes et détruire les écosystèmes locaux (Tortue de Floride, Poisson-chat, Perruche à collier, etc.)

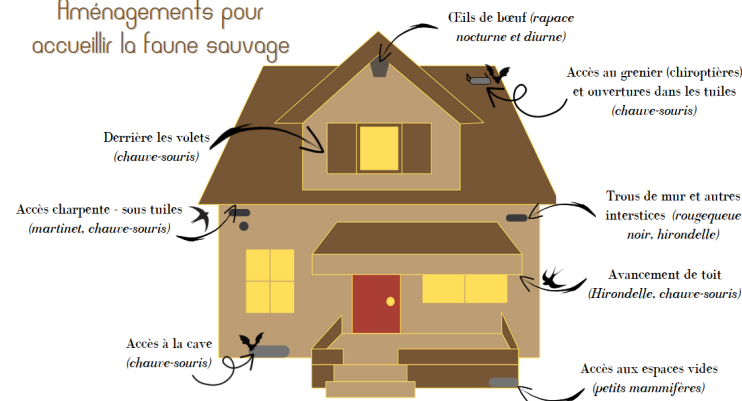
ACTIONS INDIVIDUELLES

La compréhension du cycle biologique des espèces vivant à nos côtés est primordiale pour une bonne cohabitation !

Accueillir la biodiversité à la maison

- Intégrer des aménagements lors des travaux de construction et d'aménagements - permettre l'accès à des espaces disponibles et non utilisés et créer des cavités de substitution

Aménagements pour accueillir la faune sauvage



- Limiter les pièges mortels - stickers anti-collision, système d'échappement anti-noyade, obturer les poteaux creux, etc.
- Privilégier des matériaux naturels - bois non-traité, isolant naturel, traitement des charpentes par des produits naturels, etc.
- Réduire sa pollution lumineuse

Pour plus d'informations sur la démarche d'ABC ou de conseils individuels, vous pouvez prendre contact avec l'association ReNard : contact@renard-asso.org - 03 24 33 54 23

© ReNARD



REGROUPEMENT DES NATURALISTES ARDENNAIS



Les Crêtes Préardennaises Communauté de Communes



Financé par l'Union européenne NextGenerationEU



Avec le soutien financier de l'Union européenne - NextGenerationEU, de France Relance et de l'OFB



© ReNARD

2021 - 2023

ATLAS de la BIODIVERSITÉ COMMUNALE CLAVY-WARBY



Initié en 2021 par la commune de Clavy-Warby, cet Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) a pour ambition de connaître et préserver son patrimoine naturel (faune, flore, habitats), tout en sensibilisant le grand public à la préservation de la biodiversité.

Ce programme a été soutenu par l'Office Français de la Biodiversité et la Communauté de Communes des Crêtes Préardennaises. Aux côtés de la commune, cet ABC a été animé par l'association ReNard.